



Compteurs d'eau froide
SCHLUMBERGER modèles TU1-65, TU1-80 et TU1-100
classe C (position horizontale)
classe B (autres positions)

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANT :

SCHLUMBERGER - Usine de Haguenau - 11, boulevard Pasteur - 67500 Haguenau - France

OBJET :

Le présent certificat complète l'approbation de modèle prononcée par le certificat n° 97.00.382.004.0 du 8 juillet 1997 (1).

CARACTERISTIQUES :

Les compteurs SCHLUMBERGER modèles TU1-65, TU1-80 et TU1-100 pour eau froide diffèrent de ceux visés par le certificat cité en objet par le dispositif de pivotage de la turbine dont la pointe en carbure est remplacée par une bille.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle est celui figurant dans le certificat cité en objet.

DEPOT DE MODELE :

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 8 juillet 2007.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

(1) Revue de métrologie, août-septembre 1997, page 464